

rent suspendus, & la Justice qui doit être renduë aux Peuples est interrompue, les Avocats & Procureurs refusans de porter à Pontoise les procez qu'ils ont entre les mains; de maniere que les Juges se trouvent obligez de se retirer chaque jour après s'être presentez sur les rangs, en témoignant qu'il ne dépend pas d'eux qu'ils ne remplissent leurs devoirs, & que la Justice n'ait son cours.

XII. La Ville de *Marseille* a été affligée d'une maladie, que dans le commencement on a crû être la peste, sur ce qu'elle avoit commencé à se faire sentir avec violence dans les Infirmeries du Lazaret, où on avoit reçu les Equipages de quelques Bâtimens venus du Levant sans les visiter, & qu'elle se communiquoit dans la Ville. Cependant on a reconnu depuis que ce n'étoient que des fievres, mais si malignes que peu de ceux qui en étoient atteints, en échappoient & mouroient en 24. heures. L'alarme a été si grande que la plupart des gens aisés se sont retirez, les communications de cette Ville avec les Provinces voisines, fermées, & le commerce deffendu dans tous les Ports de l'Europe sous peine de la vie. Comme on a remarqué que les pauvres gens en étoient particulièrement atteints; on l'a attribué à la quantité de fruits qu'ils ont mangé cette année faute d'argent pour avoir du pain, & à la mauvaise nourriture qu'ils ont prise; à quoi les soins du Magistrat & les secours d'argent & de vivres que la Cour y a envoyé, ont abondamment pourvu. On y a aussi fait venir les plus habiles